

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Adelme, tenue au lieu habituel des séances, à 19h30 jeudi le 19^e jour de décembre 2024. Sont présentes : Mesdames les conseillères : Marie-France Bérubé, Johanne Thibault, Mélanie Castonguay et Cynthia Marceau D'Astous. Est présent : Monsieur Raphaël Helgerson-Gendron. Est absent Messieurs Jean-Luc Bérubé sous la présidence de Madame Josée Marquis, mairesse.

RÉSOLUTION #2024-210

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été distribués par courriel à tous les membres du Conseil en date du 16^e jour du mois de décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE les membres présents forme quorum, celui-ci est constaté et la séance peut être tenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cynthia Marceau-D'Astous et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en repotant le point 3 au 13 janvier 2025.

Ordre du jour :

1. Constat de quorum & renonciation à l'avis de convocation;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement de taxation pour l'année 2025;
4. Installation d'une thermopompe au bureau municipal;
5. Installation d'une génératrice à la caserne;
6. Période de questions;
7. Levée de la session.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse Madame Josée Marquis déclare la séance ouverte à 19h30.

RÉSOLUTION #2024-211

INSTALLATION D'UNE THERMOPOMPE AU BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a fait une demande de prix à « Construction René Bouchard Inc. »;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-France Bérubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Adelme autorise « Construction René Bouchard Inc. » à effectuer les travaux d'installation d'une thermopompe dans le bureau municipal ainsi que le retrait de l'unité existante et la réparation du mur au montant de 19 963.98 \$ excluant la TPS et la TVQ, le tout financer par la TECQ.

RÉSOLUTION #2024-212
INSTALLATION D’UNE GÉNÉRATRICE À LA CASERNE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a fait une demande de prix à « Entreprise d’Électricité JMN inc. » ainsi qu’a plusieurs fournisseurs de gaz propane;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Raphaël Helgerson-Gendron et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Adelme autorise les travaux suivants (financer par la TECQ) :

- l’Entreprise d’Électricité JMN inc à installer une génératrice au propane de 26 kw à la caserne municipale au montant de 17 752.86\$ excluant la TPS et la TVQ;
- l’installation de 2 réservoirs de 420 lbs de propane au montant de 1 100.00 \$ plus les taxes applicables et la signature d’une entente de 5 ans pour la location de ces réservoirs au montant de 200.00 \$ plus les taxes par année;
- l’excavation du sol par Monsieur Keven Gauthier au montant de 90.00 \$.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions qui portera uniquement sur les points à l’ordre du jour.

RÉSOLUTION #2024-213
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Madame la conseillère Johanne Thibault et résolu à l’unanimité de fermer la séance. Il est 19h36.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Josée Marquis, mairesse

Jessica Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière

Je soussignée, Josée Marquis, mairesse de la Municipalité de Saint-Adelme, ayant signé le présent procès-verbal, reconnait et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Josée Marquis, mairesse